

Procès verbal de l'Assemblée du Conseil d'administration

Association des résidants du Lac Carillon

Samedi 24 juillet 2010 à 10h30

101 des Mélodies, Lac Carillon

Étaient présents : M. Jean-Louis Fiset
M. Donald Dryberg
Mme Louise Grandbois
M. Gilles Allaire

Absents : Mme Fannie Lamarche
M. Michel Lamoureux
M. Yves Ouellet.

1. Ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

2. Adoption de l'Ordre du jour

Sur proposition dûment faite et acceptée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Assemblée générale

Sur proposition dûment faite et acceptée, il est résolu que l'assemblée générale se tiendra le 5 septembre à 10h30, au 101 des Mélodies. Un goûter sera servi après l'assemblée. Le maire de Saint-Ubalde sera invité pour informations sur différents dossiers en cours et à venir.

4. Poste en élection

Sortants de charge : M. Gilles Allaire, ne sollicite pas un nouveau mandat

M. Yves Ouellet, ne sollicite pas un nouveau mandat.

Mme Louise Grandbois, sollicite un nouveau mandat.

Sur proposition dûment faite et acceptée à l'unanimité, il est résolu de faire une mention de Félicitation au président M. Gilles Allaire afin de le remercier pour tout le temps accordé aux différents dossiers en cours et d'avoir réussi à tisser de nouveaux liens entre les résidants de Saint-Ubalde et Notre-Dame-de-Montauban.

5. Suivi dossiers

Achat de terrains :

Au printemps, le Gouvernement a transféré la gestion des terres publiques aux M.R.C.

En juin, Madame Drouin, personne ressource dans le dossier d'achat des terrains, est allé présenter le dossier à la M.R.C. de Portneuf avec une recommandation favorable.

Déneigement :

La Municipalité de Notre-Dame a confirmé qu'ils vont faire le déneigement du chemin de la traverse.

6. Divers

a. Parc Régional :

M. Saint-Germain maire de Saint-Ubalde a mentionné qu'il pourrait y avoir une association avec la Municipalité de Saint-Alban à ce sujet car le projet n'avance pas avec le comité actuel de plusieurs Municipalités.

b. Plage :

La Municipalité veut redonner l'aspect nature d'autrefois et autoriser le camping. Des commentaires sont émis à l'effet que des vols étaient effectués à l'époque ou le camping était permis.

c. Sondage sur le site internet :

Un sondage sur le site internet sera expédié lors de l'invitation à l'Assemblée générale.

d. Sondage sur l'intérêt de relancer le dossier auprès de Québec

Téléphone.

Un sondage pour les résidants du secteur Notre-Dame sera demandé lors de l'invitation à l'assemblée générale. Combien de personnes sont intéressées à avoir les services du téléphone. Si le nombre est suffisant le conseil d'administration réactivera le dossier auprès de Télus.

e. Affichage du Chemin du Lac Carillon, chemin de la traverse.

Une demande sera faite auprès des deux Municipalités pour obtenir un affichage.

7. Demande d'avis de la Municipalité.

Le Conseil d'administration jugera de la pertinence à répondre sur chacun des avis demandés.

8. Levée de l'Assemblée

L'assemblée est levée, il est midi.